



Catégories d'inscription des patineurs :

PATINAGE PLUS – ÉTAPES 0-6 : pour les enfants âgés de 4 ans et plus au 1^{er} juillet 2024, le patineur apprendra les notions du patinage en passant au travers le programme reconnu de Patinage Québec. Le nombre de séances est de 1 ou 2 par semaine.

PATINAGE PLUS PRÉ-STAR – ÉTAPES 4-5-6 : une fois la session terminée et dès l'étape 3 réussie, le patineur peut s'inscrire dans ce groupe afin de poursuivre vers l'obtention des étapes 4 à 6. Ce groupe compte 1 séance par semaine avec un entraînement hors glace. Il est recommandé d'inscrire l'enfant à une séance additionnelle en Patinage Plus.

STAR APPRENTIS – ÉTAPE 5 RÉUSSIE : pour les patineurs de 14 ans et moins prêts à pratiquer le patinage artistique auprès d'un entraîneur privé choisi. Le nombre de séances est fixé à 2 ou 3 par semaine selon l'inscription choisie.

STAR AVANCÉS : pour les patineurs de 15 ans et plus qui pratiquent le patinage artistique auprès d'un entraîneur privé choisi. Le nombre de séances est fixé à 2, 3 ou 4 par semaine selon l'inscription choisie.

PATINAGE ADULTE : séance de patinage pour les personnes intéressées par la mise en forme et l'apprentissage du patin. Le nombre de séances est fixé à 1 ou 2 par semaine selon l'inscription choisie.

APPRENTI ATHLÈTE / STAR PRIMAIRE : patineurs de niveaux récréatifs et compétitifs fréquentant un établissement primaire leur permettant de pratiquer le patin durant les heures scolaires. L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 4 jours par semaine à raison de 2 heures par jour du lundi au vendredi, sauf le mercredi, selon l'horaire établi par le CPA. Les athlètes reconnus par Patinage Québec pourront ajouter le mercredi à leur entraînement avec l'accord de leur entraîneur et leur établissement scolaire.

CONCENTRATION PATINAGE / ADULTE RÉCRÉATIF : patineurs de niveaux récréatifs et compétitifs fréquentant un établissement secondaire, collégial ou universitaire offrant le programme Concentration Patinage (incluant le Collège St-Bernard). L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 2 heures par jour du lundi au vendredi, selon l'horaire établi par le CPA et l'établissement scolaire.

SPORT-ÉTUDES : patineurs de niveaux compétitifs fréquentant l'école Secondaire Marie-Rivier de Drummondville offrant le programme Sport-Études. L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 3 heures par jour du lundi au vendredi selon l'horaire établi par le CPA.

ALLIANCE SPORT-ÉTUDES / ADULTE COMPÉTITIF : patineurs de niveaux compétitifs fréquentant un établissement collégial, universitaire ou étant sur le marché du travail. L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 3 heures par jour du lundi au vendredi selon l'horaire établi par le CPA.

Entraîneurs et assistants

Les entraîneurs œuvrant sur la glace du CPA sont certifiés par Patinage Canada. Des assistants (11 ans et +) peuvent s'ajouter selon le ratio de patineurs et le type de session, ils répondent aux critères de Patinage Québec.

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Si vous souhaitez faire connaître le patinage artistique à votre enfant vivant avec une déficience intellectuelle, il nous fera plaisir de vous informer sur les services que nous pouvons vous offrir.

Port du casque – IMPORTANT !

Patinage Canada exige le port du **casque de hockey homologué CSA** pour tous les patineurs jusqu'à la réussite de l'étape 5 du programme Patinage Plus. Les casques doivent porter l'autocollant CSA et respecter la date de péremption. Ils seront vérifiés par nos parents bénévoles. **Les patineurs ne portant pas de casque conforme se verront refuser l'accès à la patinoire. Cette exigence nous est imposée et nous avons l'obligation de la respecter.**

Veste CPA - Identification des athlètes

Le CPA procédera à la commande de vestes d'entraînement qui devront être portées obligatoirement par les athlètes lors des compétitions, tests, séminaires, entraînements et autres. Les frais vous seront expliqués en début de saison. Le port de vêtement identifiant d'autres clubs de patinage artistique est strictement interdit sur nos glaces.

Inscription

L'inscription doit être faite via le Drummondville Sports;
Site Internet : www.drummondvilleolympique.com
Ou en personne à : 1380 rue Montplaisir à Drummondville
Ou par téléphone : 819-478-1486

Pour être valide, l'inscription doit être accompagnée du paiement complet ainsi que des formulaires dûment remplis tel que la fiche santé. Les modes de paiement suivants sont acceptés : carte de crédit, carte de débit, argent comptant ou chèque à l'ordre de **Drummondville Sports – CPA.**

Une pénalité de 25\$ sera appliquée pour tout chèque sans provisions.

Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour :

- Saison complète **25 août 2024**
- Pour les inscriptions tardives, communiquer avec le CPA par courriel pour voir les disponibilités et les frais.

Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre de réception au Drummondville Sports. Le nombre d'inscriptions est limité. De plus, un groupe peut être annulé si le nombre de patineurs est insuffisant.

Demande de remboursement

Toute demande de remboursement doit être transmise au courriel du CPA. Si les cours sont commencés, les montants suivants ne pourront être remboursés :

- Une pénalité prévue par la loi correspondant au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- Affiliation à Patinage Canada 58,71\$
- Frais d'adhésion au CPA 50 \$

Calendrier – À VENIR

Voire le calendrier, approprié à la catégorie, ci-joint pour les modifications prévues à l'horaire.

- **Patinage Plus**
(Patinage Plus Débutant, Patinage Plus PRÉ-STAR, Patinage Plus Adulte)
- **STAR**
(STAR Apprentis, STAR Avancés)
- **SCOLAIRE**
(Apprenti athlète / STAR Primaire, Concentration Patinage / Adulte récréatif, Sport-Études et Alliance Sport-Études / Adulte compétitif)

Modifications à l'horaire

L'horaire est sujet à des variations. En effet, nous partageons les patinoires avec d'autres associations sportives qui tiennent aussi des événements (compétitions, tournois).

AUCUN REMBOURSEMENT OU AUTRE COMPENSATION NE SERA DONNÉ POUR DES SÉANCES ANNULÉES OU DÉPLACÉES.

Les modifications à l'horaire vous seront communiquées dès que possible PAR COURRIEL. Restez à l'affût de vos courriels et suivez-nous sur Facebook et Instagram.

Communications par courriel – IMPORTANT !!!

En inscrivant votre enfant à une activité de patinage chez nous, vous devenez membre du Club et êtes en droit de recevoir toutes les communications qui concernent nos activités. Nous communiquons exclusivement par courriel avec nos membres. Lors de l'inscription, veuillez fournir une **adresse de courriel valide** où nous pourrions vous rejoindre rapidement, en cas de besoin (modification d'horaire, besoin d'information, renseignements à vous communiquer, etc.).

Chaque membre est responsable d'en assurer le suivi

Saison 2024-2025			
Saison : 5 septembre 2024 au 23 mars 2024 (excluant du 22 décembre 2024 au 3 janvier 2025 et excluant du 2 au 8 mars 2025)			
Session hiver : 4 janvier au 23 mars 2025 (excluant du 2 au 8 mars 2025)			
Saison scolaire : 26 août 2024 au 23 juin 2025 (excluant du 22 décembre 2024 au 4 janvier et du 2 au 8 mars 2025)			
Catégorie	Horaire	Tarifs	Remarque
Affiliation	-	\$58.71	Tous les patineurs doivent être affiliés à patinage Canada annuellement. Ce frais est ajouté au tarif d'inscription dans le groupe choisi et s'applique 1 fois seulement.
Frais d'adhésion au CPA	-	\$50.00	Frais annuel pour être membre du CPA. Ce frais est ajouté au tarif d'inscription dans le groupe choisi et s'applique 1 fois seulement.
1 Patinage Plus (Étapes 0-6) (4 ans et plus au 1^{er} juillet 2023)	1X / semaine, choisir entre : A - Lundi 18h à 18h50 (OYC) B - Mardi 18h à 18h50 (SCY) C - Mercredi 18h à 18h50 (OLY) D - Samedi 10h10 à 11h (SCY) 2X / semaine, choisir entre : A - Lundi 18h à 18h50 (OYC) B - Mardi 18h à 18h50 (SCY) C - Mercredi 18h à 18h50 (OLY) D - Samedi 10h10 à 11h (SCY)	Saison : A) 155 \$ / 1 X semaine B) 215 \$ / 2 X semaine	- Étapes 0-6 du programme PQ - 50 patineurs maximum / séance - Âgés de 4 ans au 1 ^{er} juillet 2024 ** Mardi 18h SCY: 40 patineurs maximum **
2 Patinage Plus - Pré-STAR (Étape 3 réussite)	Samedi 11h à 11h50 (SCY) Hors glace: Samedi 10h15 à 10h45 (SCY)	Si inscrit dans le Patinage Plus : Saison : A) 60 \$ / 1 X semaine Si seulement dans le Patinage Plus Pré-STAR : Saison : A) 155 \$ / 1 X semaine	- Étapes 4-5-6 du programme PQ - 40 patineurs maximum
3 Patinage Plus - Privé	Lundi 16h à 16h50 (OLY)	Saison : A) 70 \$ / 1 X semaine	- 20 patineurs maximum / séance
4 STAR apprentis (Patinage privé) (14 ans et moins)	A - Lundi 16h à 17h50 (OYC) B - Mardi 16h à 17h40 (SCY) C - Mercredi 17h à 17h50 (OLY) D - Jeudi 16h à 17h30 (OLY) E - Vendredi 16h à 17h30 (OLY) F - Samedi 7h à 9h45 (SCY)	Saison : A) 215 \$ / 2 X semaine B) 295 \$ / 3 X semaine	- 14 ans et moins - 20 patineurs maximum / séance - Hors glace : Lundi 18h à 18h45 (OLY) Mercredi 18h à 18h45 (OLY)
6 STAR avancés (Patinage privé) (15 ans et plus)	A - Lundi 19h à 20h (OYC) B - Mardi 16h à 17h40 (SCY) C - Mercredi 19h à 20h (OLY) D - Jeudi 16h à 17h30 (OLY) E - Vendredi 17h45 à 19h20 (OLY) F - Samedi 7h à 9h45 (SCY)	Saison : A) 180 \$ / 2 x semaine B) 225 \$ / 3 x semaine C) 270 \$ / 4 x semaine	- 15 ans et plus - 15 patineurs maximum / séance Hors glace : - Lundi 18h à 18h45 (OLY) - Mercredi 18h à 18h45 (OLY)
7 Patinage Plus Adulte (Cours de groupe étape 1 à 6)	Mardi 18h à 18h50 (SCY) Samedi 11h à 11h50 (SCY)	Saison : A) 155 \$ / 1 X semaine B) 215 \$ / 2 X semaine	-10 patineurs maximum / séance
8 Apprenti-athlète STAR Primaire	- 4 jours / semaine - 2 heures / jour	Saison scolaire : A) 850 \$ membre du CPA B) 1050 \$ non-membre	Temps de glace du lundi au vendredi entre 8h et 16h + Hors-Glace Horaire établi par le CPA
9 Concentration Patinage Adulte récréatif	- 4-5 jours / semaine - 2 heures / jour	Saison scolaire : A) 1000 \$ membre du CPA B) 1200 \$ non-membre	Le paiement peut se fractionner de la façon suivante : - 1/3 à l'inscription - 1/3 au 15 octobre 2024 - 1/3 au 15 décembre 2024
10 Sport-Études (Marie-Rivier)	- 5 jours / semaine - 3 heures / jour		
11 Alliance Sport-études Adulte Compétitif	- 5 jours / semaine - 3 heures / jour		Pré-approbation d'inscription par le CPA requise avant l'inscription.

Coordonnées

1380, rue Montplaisir
Drummondville (QC), J2C 0M6
cpadrumscyrille@gmail.com

Drummondville Sports

Téléphone : (819) 478-1486
info@drummondvilleolympique.com

Lieux d'entraînement

Olympia Yvan Cournoyer
1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
Drummondville (QC)
Glacé Olympia (OYC 85' x 190')
Glacé Olympique (OLY 100' x 210')

Aréna Saint-Cyrille

4675, rue Principale
St-Cyrille-de-Wendover (QC)
Glacé (SCY 85' x 200')



**Suivez-nous sur Facebook !
(Club Drummond St Cyrille)**



CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille
Drummondville Sports : 819-478-1486
cpadrumscyrille@gmail.com

Saison 2024-2025

Règlements administratifs

Ces règlements s'appliquent à tous les événements et activités tenus par le CPA, à moins d'indications plus spécifiques à l'événement.

Inscription

Les inscriptions, **accompagnées du paiement complet selon les dates limites fixées et les formulaires dûment remplis tel que la fiche santé**, seront acceptées selon l'ordre d'entrée au Drummondville Sports, en tenant compte du lieu de résidence.

Le paiement de l'inscription par chèque doit être fait à l'ordre du **Drummondville Sports – CPA** et remis avec le formulaire au Drummondville Sports, 1380 Montplaisir, Drummondville (Québec) J2C 0M6. Le paiement par carte de débit et de crédit est également accepté. Toute facture impayée annule l'inscription, les priorités et le droit de vote aux assemblées, mais n'enlève pas l'obligation de payer.

Remboursement

Il est possible de demander l'annulation de l'inscription d'un patineur et le remboursement des frais d'inscription. Tel que mentionné dans le feuillet explicatif, certains montants ne sont pas remboursables et seront retenus par le CPA si une demande de remboursement est faite. Tout horaire peut être modifié par le CPA sans préavis et tient compte du nombre de patineurs inscrits.

Toute demande de remboursement doit être transmise au courriel du CPA. La date de réception du courriel sera considérée comme la date de demande de remboursement.

Si les cours sont commencés, les montants suivants ne pourront être remboursés :

- Une pénalité prévue par la loi correspondant au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- Affiliation à Patinage Canada 58,71\$
- Frais d'adhésion au CPA 50 \$

Parcelle

Pour faire l'achat d'une parcelle, votre entraîneur devra informer le CPA par courriel au moins 48 heures à l'avance. Le CPA validera que le maximum de patineurs sur la glace n'est pas atteint. Le coût est de 10\$ par parcelle (50 minutes). L'argent, dans une enveloppe identifiée au nom du patineur avec la date de la parcelle, doit être glissé sous la porte du bureau du CPA avant le début de l'entraînement. Pour les patineurs non-inscrits venant de l'extérieur, l'achat de temps de glace en parcelle ne donne pas accès aux activités hors glace, seuls les patineurs inscrits aux styles libres peuvent profiter des activités hors glace. Il est également possible de se procurer via les bénévoles du club une carte de 8 parcelles au coût de 60\$. Cette carte devra être autographiée par votre entraîneur lors de chaque parcelle utilisée.

Accès aux patinoires

Les patineurs membres du CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille ont accès aux périodes de glace couvertes par leur inscription. Il est de la responsabilité des patineurs d'obtenir l'autorisation de son entraîneur et **du CPA** avant d'accéder à d'autres périodes de glace que celles prévues par leur inscription. La demande d'ajout de période de glace doit être faite par son entraîneur, par courriel au moins **48 heures à l'avance**, cpadrumscyrille@gmail.com. Les périodes de glace ne peuvent être échangées ou vendues entre les patineurs. Aucun échange ou remise de glace n'est accepté. Les patineurs doivent quitter la glace dès que s'ouvre la porte de la surfaceuse.

Annulation de séance

Le CPA n'est pas responsable du temps perdu pour défauts mécaniques, électriques, etc., de transfert de glace pour raisons majeures, d'accidents, d'objets perdus ou volés ou de toute annulation faite par la Ville de Drummondville. Le CPA planifie les activités de la saison au meilleur de sa connaissance; advenant le besoin d'annuler une séance, il tentera d'obtenir des heures de remplacement, et ce, aux heures jugées les plus appropriées disponibles, mais ne peut en garantir l'obtention.

Les sessions de tests tenues par le CPA et les compétitions organisées par le CPA ne sont pas considérées comme des annulations et n'entraînent pas de remboursement ou de remise de glace. **Aucun remboursement ne sera fait et aucune raison ne justifie le non-paiement de la facture pour laquelle le parent ou le tuteur aura signé.**



CPA Élitessur glace Drummond – Saint-Cyrille
Drummondville Sports : 819-478-1486
cpadrumscyrille@gmail.com

Saison 2024-2025

Musique

L'entraîneur ou le patineur peut demander la musique de son programme une fois par 15 minutes. La musique doit être jouée en entier à la demande de l'entraîneur et/ou du patineur afin d'éviter les pertes de temps et de respecter l'équité entre les patineurs. Pour des raisons pratiques, il est interdit d'exécuter un programme qui amènera à excéder la période disponible au CPA (commencer un solo trop long pour s'achever avant la fin du cours).

Responsabilité

Le CPA est régi par les règlements et politiques de Patinage Canada, de Patinage Québec, de la Ville de Drummondville et la charte et règlements du CPA Élitessur glace Drummond – Saint-Cyrille. Les patineurs et leurs représentants renoncent à toute réclamation contre le CPA et ses organisateurs, les officiels, ses entraîneurs et assistants.

Le CPA n'est pas responsable de la perte ou du vol des effets personnels de ses membres, accompagnateurs et entraîneurs.

Chambres

Des chambres sont mises à la disposition des patineurs pour revêtir leurs vêtements d'entraînement et chausser leurs patins. Les garçons et les filles doivent utiliser des chambres différentes.

Bon patin à tous !!!



Saison 2024-2025
IDENTIFICATION DU PATINEUR

Prénom du patineur : _____ Nom: _____

Adresse: _____ Ville : _____ Code postal : _____

Date de naissance : _____ Numéro de Patinage Canada : _____
(jour/mois/année) (Non membre seulement)

COURRIEL: _____ Téléphone : _____

Nom de l'entraîneur choisi (cours privé seulement) : _____

Inscription
(voir feuillet pour dates incluses)

Saison Hiver

Cours de groupe
(voir feuillet pour conditions)

<input type="checkbox"/> 1X / semaine <input type="checkbox"/> 2X / semaine Patinage Plus – (Étapes 0-6)	<input type="checkbox"/> 1X / semaine Patinage Plus – Pré-STAR (Étapes 4-6)	<input type="checkbox"/> Patinage Plus Privé	<input type="checkbox"/> Patinage Plus Adulte (cours de groupe)
Lundi 18h à 18h50 (1)	Hors glace Samedi 10h15 à 10h45 (3)	Lundi 16h à 16h50 (2)	Mardi 18h à 18h50 (3)
Mardi 18h à 18h50 (3)	Samedi 11h à 11h50 (3)		Samedi 11h à 11h50 (3)
Mercredi 18h à 18h50 (2)			
Samedi 10h10 à 11h (3)			

Récréatif
(voir feuillet pour conditions)

STAR apprentis				STAR avancés			
Choisir 2 ou 3 jours d'entraînement selon l'inscription choisie				Choisir 2, 3 ou 4 jours d'entraînement selon l'inscription choisie			
<input type="checkbox"/>	Lundi 16h à 17h50 (1)	<input type="checkbox"/>	Jeudi 16h à 17h30 (2)	<input type="checkbox"/>	Lundi 19h à 20h (1)	<input type="checkbox"/>	Jeudi 16h à 17h30 (2)
<input type="checkbox"/>	Mardi 17h à 18h (3)	<input type="checkbox"/>	Vendredi 16h à 17h30 (2)	<input type="checkbox"/>	Mardi 17h à 18h (3)	<input type="checkbox"/>	Vendredi 17h45 à 19h20 (2)
<input type="checkbox"/>	Mercredi 17h à 17h50 (2)	<input type="checkbox"/>	Samedi 7h à 9h45 (3)	<input type="checkbox"/>	Mercredi 19h à 20h (2)	<input type="checkbox"/>	Samedi 7h à 9h45 (3)
<input type="checkbox"/>	Hors glace Lundi 18h à 18h45 (1)	<input type="checkbox"/>	Hors glace Mercredi 18h à 18h45 (2)	<input type="checkbox"/>	Hors glace Lundi 18h à 18h45 (1)	<input type="checkbox"/>	Hors glace Mercredi 18h à 18h45 (2)

Concentration Patinage
(voir feuillet pour conditions)

Primaire		Secondaire		Adulte	
<input type="checkbox"/>	Établissement scolaire :	<input type="checkbox"/>	Collège St-Bernard / Marie-Rivier (AM)	<input type="checkbox"/>	Établissement scolaire :

Sport-Études
(Voir feuillet pour conditions)

Apprenti-Athlètes		Sport-Études		Adulte compétitif	
<input type="checkbox"/>	Établissement scolaire :	<input type="checkbox"/>	École Secondaire Marie-Rivier (PM)	<input type="checkbox"/>	Établissement scolaire (si applicable) :

Lieux d'entraînement

(1) Olympia Yvan Cournoyer – glace Olympia OYC (2) Olympia Yvan Cournoyer – glace Olympique OLY (3) Aréna St-Cyrille SCY

IMPORTANT
Pour les inscriptions faites après le 1er septembre 2024, vous devez obtenir la confirmation d'affiliation avant d'accéder à la glace.

Je reconnais avoir pris connaissance du feuillet explicatif, de la note ci-dessus et des règlements (en annexe). Je désire inscrire l'enfant dont le nom apparaît sur ce formulaire au CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille pour la saison en cours. Je m'engage à respecter les règlements du CPA et dégage le CPA de toute responsabilité pour tout accident que pourrait subir mon enfant durant et après les séances de patinage.

Signature du parent ou tuteur

Date



Saison 2024-2025

Fiche santé du patineur

Prénom	Nom
Numéro d'assurance maladie :	Expiration :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Prénom et nom :	Prénom et nom :
Lien avec le patineur :	Lien avec le patineur :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
Cellulaire :	Cellulaire :

État de santé du patineur

Veillez encercler la réponse appropriée

Commotion cérébrale	Oui	Non	Allergies	Oui	Non
Diabète	Oui	Non	Épilepsie	Oui	Non
Hypoglycémie	Oui	Non	A eu une opération (<1an)	Oui	Non
Asthme	Oui	Non	A eu une blessure nécessitant des soins médicaux (<1an)	Oui	Non
Évanouissement pendant l'exercice	Oui	Non	Est blessé présentement	Oui	Non
Troubles de l'attention	Oui	Non	Est sous médication	Oui	Non

Précisez ici si vous avez répondu « oui » à une des questions précédentes ou pour fournir d'autres informations pertinentes.

- Je comprends que les personnes qui viendront en aide à mon enfant, le cas échéant, le feront au meilleur de leur connaissance.

Attestation du parent, tuteur ou patineur majeur

Je certifie par la présente qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis sont exacts et autorise, en cas d'urgence, un entraîneur et toute autre personne certifiée en premiers soins, si le CPA ne parvient pas à contacter l'une des personnes désignées, à prendre ou à autoriser toute mesure qu'il jugera appropriée (premiers soins, transport par ambulance, etc.) et ce, à ma charge financière.

Signature du parent/tuteur/patineur majeur

Date

Autorisation pour photographies et vidéos

J'autorise le CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille, ses bénévoles ou toute personne déléguée par celui-ci à photographier mon enfant patineur durant les séances d'entraînement régulières ou lors des activités spéciales. J'autorise l'utilisation de ces photos par le CPA pour tout affichage promotionnel aux arénas, sur le site Internet / Facebook du CPA, publication dans les journaux, publicité, etc.).

Signature du parent/tuteur/patineur majeur

Date